

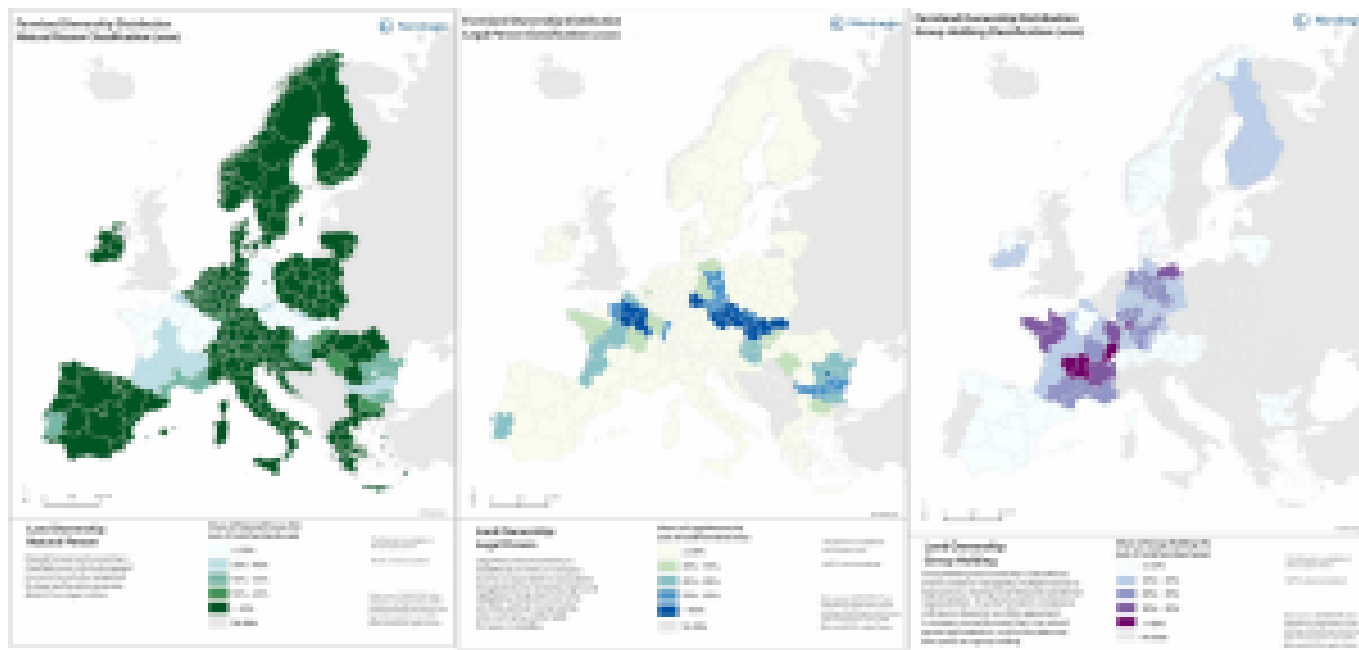
# Les recompositions de la propriété foncière agricole en Europe

19 décembre 2025

Dans son numéro de novembre 2025, la revue *Land Use Policy* a publié un article sur les évolutions de la propriété des terres agricoles en Europe. En 2020, les exploitations détenues par des personnes physiques représentaient environ 67 % des terres agricoles, contre 72 % en 2016 (figure).

Cette diminution s'est faite en faveur de la détention par des personnes morales ou des *holdings*, particulièrement en Europe centrale et orientale. L'analyse montre par ailleurs une corrélation générale positive entre l'augmentation de la propriété par des personnes morales et la performance économique des exploitations au niveau européen. Toutefois, les auteurs soulignent qu'il existe des disparités importantes entre pays et, au sein d'un même pays, entre régions. La revue de littérature menée dans la seconde partie de l'article montre notamment que l'acquisition de terres par des personnes morales complique l'accès au foncier pour les nouveaux entrants. Ils estiment par ailleurs que les investisseurs pourraient privilégier les cultures destinées à l'exportation, au détriment de la disponibilité alimentaire pour les populations régionales.

Propriété des terres agricoles en Europe en 2020



Source : *Land Use Policy*

Lecture : la carte de gauche montre la proportion de la propriété foncière agricole détenue par des personnes physiques au niveau régional NUTS-2, la carte du milieu montre celle détenue par des personnes morales, la carte de droite celle en exploitation collective (détenues, louées ou gérées collectivement par plusieurs personnes physiques, personnes morales ou une combinaison des deux). Pour chaque carte, plus la couleur est foncée, plus le pourcentage est élevé.

Source : [Land Use Policy](#)